

Rapport du conseil communal 26 avril 2018

La conseillère Marina Sloomakers (VBL) était empêchée.

Le conseiller Houbiers a posé une **question** relative aux **dates auxquelles les participations communales destinées aux travaux de restauration de l'église de Fouron-le-Comte ont été versées à la fabrique d'église de FLC**. Le bourgmestre y a répondu.

Ensuite, la **formation du personnel** a été modifiée (*13 pour et 1 non valable*). Le cadre a été élargi avec 1 assistant technique, une promotion a été prévue dans le parc à conteneurs et une fonction d'employé non remplie dans l'équipe verte a été supprimée.

Le conseil a approuvé la modification proposée des statuts d'**Inter-Energa** (*9 pour, 4 contre et 1 non valable*). De même, la modification proposée des statuts d'**Infrax** Limburg a été approuvée (*9 pour, 3 contre et 2 non valables*). Les ordres du jour de l'**assemblée générale d'Inter-Energa** (*9 pour, 4 contre et 1 non valable*) et d'**Inter-Aqua** (*9 pour, 4 contre et 1 non valable*) ont été approuvés.

Le conseil a marqué son accord avec la **vente de la parcelle** (64 m²) située sur la **Place communale 3-5** à Fouron-le-Comte (*12 pour, 2 non valable*).

Puis, le conseil a marqué son accord de principe à la **participation aux assurances communes pour les zones de police du Limbourg** et à la répartition des frais d'engagement d'un consultant pour l'accompagnement de ce marché public (*12 pour, 2 non valables*).

La **zone de police** de Fourons participera à un **achat commun, avec la ZP Bilzen-Hoeselt-Riemst** d'un **radar digital de contrôle de vitesse** pour lequel 20 % des frais seront à charge de la ZP de Fourons (*13 pour, 1 non valable*).

Enfin, le conseil a approuvé l'acquisition d'un **nouveau véhicule de service** pour la zone de police de Fourons (*13 pour, 1 non valable*).